L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

SAMEDI MATIN, 24 AOUT.

# FEUILLETON.

# LES CORBEAUX

## DU GÉVAUDAN.

PAR A. DE PONTMARTIN.

POST SCRIPTUM.

Notre roman est fini; mais il nous reste un devoir à remplir, nous ne saurions mieux faire en accepter et en exécuter les fictions qui en les liquant le devenir un bonnage à la vérité.

En, il de l'intérêt d'un conteur d'essayer de fixer cette chose légère qui tient à la fois du roman et du rêve? N'est-il pas inutile, mais direct peut-être de remettre le lecteur sur le fond même et original du récit? Oui, lorsqu'on ne s'est proposé que d'amuser ou d'émouvoir, mais lorsqu'on peut rappeler une belle action et un bon exemple, lorsqu'il est permis d'opposer au spectacle de nos faiblesses et de nos fautes un nouveau honorable pour notre pauvre humanité.

Déplacez le lieu de la scène, changez le cadre dégagez la légende. Après la fiction réhistorique, voici la vérité vraie; vous verrez quelque la différence est petite. Je cite la parole à M. Saint-Marc Girardin (prix de vertu, rapport de l'Arad mise fructueuse, 19 août 1868).

« Il y a des catastrophes extraordinaires qui ne sont pas épargnées même aux plus ennoblies et aux plus pieuses.

« Que sera l'âme humaine devant ces maux si singuliers et presque monstrueux? Quel sera le pouvoir sur elle égale à l'épreuve? Et si, dans ces aventures qui, encore un coup, sont de ces exceptionnelles, les âmes se fortifient et s'agrandissent, si la hauteur des sentiments atteint tout à coup la hauteur même de la catastrophe, et cela souvent dans les personnes les plus humbles et les plus obscures, le malheur enfin, ce terrible vainqueur de toutes les demeures humaines, rencontre jusque dans les plus modestes chaumières des cœurs dignes de la lutte qui leur prépare, n'admirerons-nous pas avec plus de raison encore la dignité et de la force de l'âme humaine? Ne serons-nous pas plus aptes à voir et de montrer que les plus hauts sentiments, et même les plus délicats, ne sont pas, par exemple, de l'honneur, ceux de la tendresse conjugale et des sexes, sont à l'épreuve des mêmes?

« En 1861, un affreux accident fut commis dans la Loire. Vaucluse, sur la rive droite du Gévaudan. Un paysan de ce village, nommé Chou, fut accusé d'avoir commis le crime.

Beaucoup de témoignages se réunirent contre lui, cependant il fut acquitté à une voix de majorité. Durand, pendant les débats, avait pris une protestation de son innocence. Quand le verdict fut prononcé, la femme de Durand qui était convaincue que son mari était coupable, s'écria devant le siège des magistrats et la main levée, prenant le Christ à témoin, elle cria:

« Mon pauvre mari est acquitté, mais il n'est pas lavé, il est complétement étranger, je vous en crime affreux qu'on lui a imputé par ... de ... internales, et je prends ... devant Dieu qui ... sociétés devant ... qui ... les coupables ... et de ... les ... et ... Mais il ... Durand ... Mais ... Le lendemain elle alla à Apt, tout révéler au procureur du roi. Une nouvelle instruction avait lieu, onze accusés étaient traduits devant la cour d'assises à Carpentras; deux de ces accusés, Chou et Bourgue, étaient condamnés à mort, et les autres à des peines plus ou moins fortes. Enfin, surtout, témoignage de Durand, l'autre accusé, était hautement proclamé par le magistrat qui portait la parole au nom de la société.

Le lamentable récit de Durand était de 1862. La condamnation de Chou et de Bourgue était de 1863. Mme Durand avait mis sept ans à rechercher et à découvrir la vérité qui devait établir son mari, sept ans de peines, de fatigues, de dangers, de soins, d'intelligence, de courage, de dévouement, — et au bout de sept ans un jour de joie et d'honneur!

« Quel drame, messieurs, et avec quelle émotion l'Académie en suivait les diverses scènes! Mari! y a des critiques ou des douteurs à l'Académie.

« Cette enquête de porte en porte, ces nuits sans sommeil employées à aiguiser les coupables et enfermés dans ... derrière une croisée au haut d'un treillage en fer, tout cela semblait ... romanesque; nous ne doutions pas de la vérité du fait principal, nous craignions seulement que la légende ne se fût ajoutée à la vérité, et qu'elle ne la couvrît comme le lierre tout de l'arbre qu'il semble parer et qu'il étouffe.

« Lorsque rapporteur raconte ensuite de quelle façon on a pris pour vérifier la parfaite exactitude des faits et des détails; comment la vérité s'est trouvée plus belle, plus complète et plus touchante encore que la légende, comment les témoins survivants, les magistrats, les autorités d'Apt et de Joncas, ont ajouté au récit des traits caractéristiques, il fallait, dit-il, prévenir les magistrats; il fallait les *amener à transformer en ... cette enquête* de cette enquête que madame Durand faisait à ses maîtres, par une *sorte d'ex-* ... et avec une sagacité naturelle ajoutée par l'immense intérêt qui la dominait. Quelle difficulté pour une paysanne! Et combien cette difficulté devait être plus considérable pour elle que les ressources et ses fatigues de jour et de nuit!

Et plus tous:

« Le grand acte de justice, dit le rapport du procureur général, fut accompli avec bonheur par l'opinion publique, et les témoignages les plus ... de sympathie et d'admiration furent prodigués à la femme héroïque dont les efforts persévérants avaient amené ce résultat ... Les magistrats furent plus sensibles encore humains à cette glorieuse revendication de la vérité, que comme juges à cette punition du crime.

On a pu le voir en lisant ces pages, pour l'Académie, dont M. Saint-Marc Girardin était l'interprète en cette circonstance, il y avait déjà un sujet de méditation, une apparence de roman ou de légende, dans plusieurs détails de cette véritable histoire, certifiés par les autorités les plus graves et les témoignages les plus autheutiques.

« Qu'aurait dit les académiciens rebelles à ces détails romanesques, s'ils avaient su, non seulement que "cette enquête de porte en porte, ces courses incertaines, cette maison isolée, cette croisée entr'ouverte, le treillage en fer" étaient la stricte vérité, mais que, dans la tradition populaire et les récits de la veillée, l'affaire de Joncas, le drame de 1821, le procès de 1828, l'acquittement de Durand, la condamnation de Chou et de Bourgue, avaient donné naissance à une légende bien autrement invraisemblable.

« *Les corbeaux! Les corbeaux!* Voilà l'épisode étrange, le détail caractéristique, cru peut être par l'imagination méridionale, reprise peut-être de proche en proche au souvenir de gens d'Hyères, mais qui n'en a pas moins été pris au sérieux dans tout notre Midi, et qui a fini par survivre seul aux incidents du procès et de la réhabilitation de Durand!

« La veuve Boyer, au moment où Chou et Bourgue ... du bénéfice de grâce, pitié ... pouvait passer une troupe de corbeaux! Et ... le temps de dire à ses assassins que ces oiseaux ... ... ...